

## CONDITIONS DE RESERVATION

### MOBILHOME

La location se fait à la semaine. Les animaux ne sont pas admis dans les locations de mobil-homes. La location dispose du parking pour une voiture. L'habitat est équipé de tout le matériel de cuisine, mobilier de jardin, literie, à l'exception des draps et des taies d'oreillers. Chaque locataire est tenu de respecter le règlement intérieur du camping. Toute personne supplémentaire au maximum autorisé sera systématiquement refusée. Tout visiteur devra se faire connaître à son arrivée sur le site aux responsables du camping et se conformer au règlement intérieur. Aucune autre installation ne pourra être montée sur l'emplacement.

La réservation ne deviendra effective qu'après retour du présent bulletin de réservation dûment complété et signé et le paiement d'arrhes égales à 25% du montant total du séjour par chèque bancaire français, virement bancaire, ANCV ou CB. La location deviendra définitive à la réception d'un deuxième versement représentant 55% du séjour devant parvenir 6 semaines avant le début du séjour. Le solde du séjour se faisant le jour de votre arrivée sur la base des jours réservés en CB française, ANCV ou espèces. Aucun remboursement ne sera effectué en cas d'arrivée retardée ou de départ anticipé. Une caution de 150 euros par habitat sera versée à l'arrivée ; elle sera restituée au départ, après déduction des éventuels dégâts. Une somme de 75 euros sera retenue si l'habitat n'est pas nettoyé le jour du départ. La restitution des clés s'effectuera entre 8 h 30 et 10 h, simultanément à l'inventaire. En cas d'annulation par écrit de votre réservation 6 semaines avant votre séjour, nous effectuerons le remboursement de vos arrhes après déduction de 100 euros pour dédit. En cas d'annulation moins de 6 semaines avant le début de votre séjour, l'intégralité des arrhes restera la propriété du camping. En cas de retard du client, sa location lui sera réservée pendant un jour après la date prévue. Passé ce délai, et sans nouvelle de sa part, la réservation sera annulée. Il est bien entendu que, dans le cas d'un retard, seule la date d'arrivée figurant sur le présent formulaire sera retenue pour la facturation.

### EMPLACEMENT:

La réservation ne deviendra effective qu'après retour du bulletin de réservation dûment complété et signé, et le paiement d'arrhes de 150 euros par chèque bancaire français, virement bancaire, ANCV ou CB. Dès réception, nous vous ferons parvenir une lettre de confirmation qui devra être présentée à l'accueil jour de votre arrivée. Nous n'enregistrons pas les réservations pour des séjours de moins de 7 jours. Le solde est à payer intégralement en CB française, ANCV ou espèces le jour de l'arrivée au camping sur la base des jours réservés. Les éventuels jours supplémentaires, en fonction des disponibilités du camping, seront payables à la fin du séjour. Aucun remboursement ne sera effectué en cas de départ anticipé. En cas d'annulation par écrit de votre réservation plus d'un mois avant la date de votre arrivée, nous effectuerons le remboursement des arrhes après déduction de 25 euros pour frais de dossier. En cas d'annulation moins d'un mois avant la date de votre arrivée, l'intégralité des arrhes restera la propriété du camping. En cas de retard du client, son emplacement lui sera réservé jusqu'au lendemain 11h30. Passé ce délai, et sans nouvelles de sa part, la réservation sera annulée.

Il est bien entendu que, dans le cas d'un retard, seule la date d'arrivée sur le présent formulaire sera retenue pour la facturation.

Le forfait pour un emplacement comprend une tente ou une caravane. Une seconde voiture pourra être autorisée à condition qu'une seule tente ou une seule caravane soit installée sur l'emplacement.

Conformément à l'article L. 612-1 du code de la consommation, vous pouvez recourir gratuitement au service de médiation MEDICYS dont nous relevons par voie électronique : <https://app.medicys.fr/?prold=761dbe90-9a7f-4249-b849-0847f307e535>

ou par voie postale: MEDICYS 73 Boulevard de Clichy 75009 PARIS.